

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL

DE LA FACULTE DE PHYSIQUE

13 février 2015

Etaient présents : Mmes et MM. Bonneau, Bottin-Rousseau, Bove, Braathen, Briant, Charron, Cladé, Cribier, Croset, Frigerio, Fuchs, Gélébart, Hameau, Isac, Jusserand, Michaut, Moulinet, Palpant, Petrini, Rousse, Saitta, Tignon, Treps, Vast, Voliotis.

M. Kierlik, directeur de la faculté de physique

Mme Nemer, responsable administrative de la faculté de physique

Etaient excusés : Mmes et MM Darnige, Jeauffroy, Kado, Mogini, Ninet,

Ordre du jour :

- 1) Désignation d'un-e secrétaire de séance
 - 2) Validation du PV du conseil de la faculté du 12 décembre 2014
 - 3) Point sur la rencontre avec le président J. Chambaz
 - 4) Rencontre entre le conseil scientifique et le LERMA
 - 5) Proposition de la faculté pour le classement sur listes d'aptitude des agents IATSS au titre de l'année 2015
 - 6) Représentativité des IATSS au conseil scientifique : vote pour la modification du règlement intérieur
 - 7) Proposition pour un nouveau conseil des enseignements
 - 8) Rencontre avec la vice-présidence ressources et moyens
 - 9) Rencontre avec la vice-présidence formation
 - 10) Rencontre avec la vice-présidence recherche
 - 11) Informations diverses
-

1) SECRETAIRE DE SEANCE :

Sébastien Moulinet est désigné secrétaire de séance.

2) VALIDATION DU PV DU CONSEIL DE LA FACULTE DU 12 DECEMBRE 2014 :

À la demande de B. Jusserand, il sera ajouté que le conseil scientifique avait proposé les noms des chargés de mission.

Le procès-verbal du conseil du 12 décembre 2014 est adopté à l'unanimité.

3) POINT SUR LA RENCONTRE AVEC J. CHAMBAZ

E. Kierlik présente un résumé de la rencontre.

A.M. Saitta revient sur la question de la compensation des décharges d'enseignement obtenues par les E.C. de la faculté. À cette question, J. Chambaz avait avancé la charge relativement faible d'enseignement en physique, et le devoir de notre faculté à se montrer solidaire des UFR dont la charge est plus lourde. A.M. Saitta demande si la faculté doit continuer à demander des compensations.

S. Bottin-Rousseau s'interroge sur le besoin.

E. Kierlik répond que le besoin ne se fait pas sentir actuellement mais constate une augmentation des difficultés. Il regrette la séparation entre les décideurs et les payeurs, ainsi que le manque d'adéquation entre le calendrier des procédures de demandes de délégation et celui des recrutements. Il signale que le gain est individuel mais la perte collective.

A.M. Saitta rappelle que la faculté donne 3500h de décharges et paye 1800h complémentaires.

J.M. Frigerio signale qu'il est plus difficile de recruter des ATER que par le passé et rappelle la différence de politiques des UFR au sujet des heures complémentaires.

J. Tignon souhaite qu'on obtienne de la souplesse car des manques apparaissent en cours d'année avec les nouvelles maquettes d'enseignement.

B. Jusserand rappelle que les délégations sont obtenues pour faire de la recherche dans des laboratoires de notre faculté.

4) RENCONTRE ENTRE LE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET LE LERMA (laboratoire d'études du rayonnement et de la matière en astrophysique et atmosphères)

E. Kierlik rend compte de la récente restructuration du LERMA, avec notamment l'inclusion du LPMAA.

S. Cribier pose la question de son bon déroulement.

B. Croset répond positivement en reportant la satisfaction des membres du laboratoire.

5) PROPOSITION DE LA FACULTE POUR LE CLASSEMENT SUR LISTES D'APTITUDE DES AGENTS IATSS AU TITRE DE L'ANNEE 2015

E. Kierlik présente le relevé de conclusion des deux demi-journées de réunion de la commission des personnels IATSS pour proposer un classement des collègues éligibles à la promotion sur liste d'aptitude. Il présente également les critères de classement de la commission.

La proposition ne suscite pas d'objections.

6) REPRESENTATIVITE DES IATSS AU CONSEIL SCIENTIFIQUE

E. Kierlik présente le projet de faire passer le nombre de sièges de représentants IATSS élus de 1 à 2. Le CS comporte ainsi 10 élus, soit un total de 17 membres.

La proposition est votée à l'unanimité.

Des élections devraient se tenir avant les vacances de printemps.

Le règlement intérieur de la faculté de physique sera modifié en conséquence.

7) PROPOSITION POUR UN NOUVEAU CONSEIL DES ENSEIGNEMENTS

E. Kierlik présente sa proposition de composition du conseil des enseignements :

Membres de droit	Membres nommés par le conseil de la faculté
Le (la) Président(e) du conseil des enseignements	6 enseignants-chercheurs
Le directeur de la faculté	2 IATSS

Le directeur adjoint de la faculté	2 étudiants
Le directeur du master physique et application de l'UPMC	
Le directeur de la licence de physique de l'UPMC	
Le coordinateur de la physique en L1 ou son représentant	
Le coordinateur des plateformes expérimentales de physique ou son représentant	
Le responsable du tableau de service de la faculté de physique	

S. Cribier demande si la proposition s'appuie sur ce qui est pratiqué dans d'autres UFR. E. Kierlik répond que non.

B. Jusserand demande des précisions sur « le coordinateur de la physique en L1 ou son représentant ». S. Hameau regrette le manque de définition de la tâche de « coordinateur » dont l'intitulé semble ne pas impliquer de responsabilités. Elle propose que le L1 soit représenté par des physiciens à la direction des portails. E. Kierlik serait d'accord si les directeurs de portails le sont en tant que physiciens. N. Treps propose que la tâche de coordinateur soit liée à celle de responsabilité d'un portail. E. Kierlik note qu'il faut revoir le rôle du coordinateur.

V. Voliotis remarque l'absence de directeur d'école doctorale, E. Kierlik répond que les ED dépendent de la VP recherche.

Suite à une question de P. Cladé, il est proposé qu'il soit possible qu'un chercheur fasse partie des membres nommés du conseil des enseignements.

8) RENCONTRE AVEC LA VICE-PRESIDENCE MOYENS ET RESSOURCES

E. Kierlik rend compte de sa rencontre avec la VP moyens et ressources. Les thèmes abordés ont été les suivants : l'occupation des locaux par les laboratoires de physique (cadastre), l'implantation dans le secteur est, le chantier, l'entretien des locaux (ménage), les heures complémentaires.

Sur la question des heures complémentaires, la faculté continue à afficher sa préférence au non-paiement des heures complémentaires, en faveur d'un report d'une année sur l'autre des sur-services.

9) RENCONTRE AVEC LA VICE-PRESIDENCE FORMATION

Un point a été fait sur les thèmes abordés lors de la rencontre : Co-accréditation du master *physique et applications* de l'ENS Cachan ; maintien du centre interuniversitaire de préparation à l'agrégation de Montrouge ; co-accréditation d'ICFP (centre international de physique fondamentale) à discuter avant le printemps 2016 ; plateforme expérimentale de licence et master ; travail avec les biologistes pour la mineure « calcul scientifique » ; finalisation de la convention avec les classes préparatoires aux grandes écoles.

10) RENCONTRE AVEC LA VICE-PRESIDENCE RECHERCHE ET INNOVATION

E. Kierlik rend compte de sa rencontre avec la VP recherche au sujet des actions des chargés de mission, des locaux du rez-de-chaussée, de la chaire industrielle Saint-Gobain, de la politique de recrutement, du recensement des personnels hors labos UPMC.

A.M. Saitta signale que c'est l'avis des chargés de mission qui est affiché sur les demandes de délégation et s'inquiète de la disparition de l'avis de la faculté. E. Kierlik se plaint du manque de justification des avis auprès des candidats et du basculement d'avis sur certains candidats.

Il s'interroge sur le rôle des chargés de mission : suivent-ils les laboratoires ou les individus ? Après discussion, il ressort que la faculté n'a aucune connaissance de la procédure appliquée. E. Kierlik rapporte que la vice-présidence propose l'ouverture au concours de profils larges, sur plusieurs laboratoires, « pour motiver les meilleurs ». S. Cribier demande si de tels postes seront environnés en conséquence ?

11) INFORMATIONS DIVERSES

Proposition de la faculté pour la commission PIR

J.M. Frigerio remarque le manque d'équilibre en termes de représentation des commissions. E. Kierlik reconnaît la légitimité de la remarque, mais souligne que la moitié des candidats PIR relèvent de la section 28. A.M. Saitta rajoute qu'on était soumis à un grand nombre de contraintes : choisir là où possible des élu(e)s au conseil de la faculté ou aux conseils centraux ; parité A/B ; parité H/F. De plus, la direction de l'UFR participe à la commission ex qualité, sans aucune coloration disciplinaire. Enfin, A.M Saitta souligne que les membres désignés de la commission sont rompus à ce genre de fonctions, et qu'ils méritent la confiance du conseil de la faculté.

Proposition de la faculté pour les comités de sélections des concours EC 2015

Les propositions de comités ont été validées (par VP formation ?) mais E. Kierlik s'étonne qu'elles aient suscité des questionnements sur la présence de membres du conseil de la faculté et de représentants des laboratoires d'accueil.

Bilan des reconnaissances de charge

La question ne peut pas être traitée en absence d'éléments de cadrage sur la gestion des heures complémentaires.

Informations sur les formations

- Le Cursus Master en Ingénierie rencontre un fort succès en termes de candidatures
- Mise en place du master « Ingénierie pour le nucléaire » en alternance
- Disparition de la section PM en L1